

# BULLETIN DE SERVICE

Référence No: KM009

Date: 21 Décembre 2015

Codes Article concernés	Description	Lots concernés
K1202311	EPIRB SafeLink Manual+ GPS	Tous
K1202367	EPIRB SafeLink Auto GPS	Tous

## SAFELINK EPIRB – Programme de remplacement anticipé, pour navires français

Cher Partenaire,

Veuillez trouver ci-dessous une liste de points clés détaillant ce programme de remplacement anticipé.

### Quelles EPIRBs sont concernées par ce programme ?

Le modèle d'EPIRB Kannad Safelink est le seul modèle de la gamme Kannad Marine qui soit concerné. L'identification des articles affectés peut être confirmée par le numéro de série CSN qui se trouve à l'arrière de la balise. Plus d'informations sont disponibles sur le site :

[www.safelinkpirbsupport.co.uk](http://www.safelinkpirbsupport.co.uk) (site disponible à compter du 24/12/2015)



### Quel est le problème sur cette balise ?

Kannad Marine a eu connaissance d'un nombre limité de cas pour lesquels des EPIRBs type SAFELINK (modèles Manuel +GPS et Auto GPS) ont présenté des casses au niveau du corps des balises. En

conséquence, il est possible que les balises présentant ces casses ne fonctionnent pas correctement en situation d'urgence

Le matériau utilisé dans le boîtier (partie inférieure jaune) des balises SAFELINK peut vieillir de façon prématurée lorsqu'il est exposé à des conditions environnementales spécifiques, ce qui peut contribuer à dégrader ses propriétés à long terme en utilisation.

### Quelles mesures prendre ?

Vous êtes invité à contacter tous les utilisateurs finaux auxquels ce type de balises a été vendu, et leur indiquer de se connecter au site Internet suivant :

[www.safelinkpirbsupport.co.uk](http://www.safelinkpirbsupport.co.uk)

Tout propriétaire d'une balise SafeLink EPIRB concernée par le programme de remplacement doit :

- Ne pas utiliser la Safelink comme dispositif principal de recherche et de secours à bord de son bateau
- Enregistrer sa balise, son emplacement géographique et ses coordonnées sur le site Internet [www.safelinkpirbsupport.co.uk](http://www.safelinkpirbsupport.co.uk)

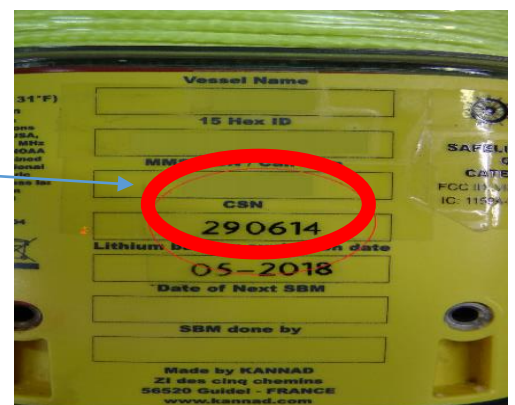
Une fois enregistré, l'équipe support Kannad Marine orientera les utilisateurs finaux vers le distributeur le plus proche afin d'organiser le remplacement de la balise.

### Quelles autorités ont été tenues au courant du programme de remplacement ?

Kannad Marine, sur invitation du Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, a décidé d'engager un programme de remplacement de toutes les balises SafeLink EPIRBs installées à bord de navires sous pavillon français, enregistrés en France et dans les territoires et départements français d'outre-mer.

### Comment identifier les balises impactées ?

Les numéros CSN se trouvent au dos des balises. Une fois identifié, il doit être utilisé pour être saisi sur notre site Internet [www.safelinkpirbsupport.co.uk](http://www.safelinkpirbsupport.co.uk)



### D'autres produits Kannad Marine sont ils touchés ?

Nous pouvons confirmer qu'aucun autre modèle n'est concerné.

En particulier, les modèles SAFELINK EPIRB Sport Pro and Sport +, ainsi que tous les modèles de balises type PLB SAFELINK (SOLO, PRO..) et les balises AIS SAFELINK (R10..) ne sont pas concernées

## **Où trouver plus d'information ?**

Kannad Marine met à votre disposition un site Internet dédié au programme de remplacement anticipé, à l'adresse suivante [www.safelinkpirbsupport.co.uk](http://www.safelinkpirbsupport.co.uk)

Sur ce site, les possesseurs de balises peuvent trouver des informations complémentaires sur la façon d'identifier le numéro CSN de leur balise Safelink. Il leur sera également demandé de compléter un formulaire en ligne afin de nous aider à identifier le Centre de Maintenance le plus proche qui procédera au remplacement.

Une fois le formulaire rempli, toute question supplémentaire sur ce programme devra être adressée à l'équipe support Safelink Kannad Marine, par email à [safelinkinspection@kannadmarine.com](mailto:safelinkinspection@kannadmarine.com) ou par téléphone au Royaume Uni au +44 (0)2392 623 950 ou en France au +33 (0)29 7024 900.

## **Où l'utilisateur final doit-il adresser sa balise en vue d'un remplacement?**

Il est demandé aux utilisateurs de compléter un formulaire en ligne afin de communiquer toutes les informations nécessaires à l'équipe support Safelink Kannad Marine pour traiter la demande. L'équipe support Safelink Kannad Marine sera alors en mesure de communiquer aux utilisateurs les instructions pour procéder au remplacement, en tenant compte de leur localisation. Le centre de maintenance vers lequel l'utilisateur sera dirigé sera informé en parallèle.

La liste complète des centres de maintenance agréés est disponible sur simple demande.

## **Que doivent faire les partenaires quand un utilisateur renvoie sa balise ?**

Les balises SAFELINK EPIRB doivent être remplacées par un modèle Kannad Sport Pro + Auto ou Manuel.

Les codes articles sont :

K82-813-001A – Kannad Sport Pro+ Manual

K82-813-002A – Kannad Sport Pro+ Auto

Il est demandé à nos partenaires d'adresser à notre site Orolia Limited en Angleterre les balises sans leur batterie. Merci de bien vouloir nous demander un numéro de retour avant envoi.

## **Qui prend en charge le coût de transport des balises vers les centres de maintenance pour remplacement ?**

Kannad Marine prendra à sa charge le coût du transport. Nous demandons aux centres de maintenance désignés pour le remplacement de prendre toutes les dispositions nécessaires pour la collecte et l'acheminement des balises. Une demande de remboursement des frais de transport devra être adressée à Kannad Marine, accompagnée d'un justificatif des coûts.

## **Quel montant de main d'œuvre sera remboursé aux centres de maintenance ?**

Un montant standard sera défini. Toute demande complémentaire devra être acceptée au préalable par l'équipe support Safelink Kannad Marine Kannad.

Toutes les factures qui nous seront adressées devront être accompagnées des balises SAFELINK remplacées. Aucune facture ne sera payée tant que la / les balises ne seront pas en notre possession.

## Que faire en cas de réclamation d'un client ?

Merci de faire suivre toute réclamation client à l'adresse [safelinkinspection@kannadmarine.com](mailto:safelinkinspection@kannadmarine.com), où elle sera traitée par l'équipe support Safelink Kannad Marine.

## Note importante : Gestion des stocks

La balise qui sera utilisée pour remplacer les Safelink EPIRB auto / manuel GPS est une Kannad Safelink Sport Pro + Auto ou Manuel. Merci de bien vouloir nous communiquer dès que possible par email votre stock courant pour ces 2 références ainsi que votre prévision du nombre total de balises dont vous pourriez avoir besoin dans le cadre de ce programme de remplacement :

K82-813-001A – Kannad Sport Pro+ Manual

K82-813-002A – Kannad Sport Pro+ Auto

<b>Rédigé par :</b>	Peter Sanderson
<b>Approuvé par :</b>	Robin George
<b>Date:</b>	21.12.15

A traiter immédiatement	<input checked="" type="checkbox"/>
A traiter en service normal	<input type="checkbox"/>
A mettre en oeuvre sur demande	<input type="checkbox"/>
A metre en oeuvre seulement si intervention sur carte électronique	<input type="checkbox"/>
A titre d'information	<input type="checkbox"/>